

Trail La cavalcade Montivillonne

L'office municipal des sports de Montivilliers
02 35 55 15 34

L'association Caux Manche 0677217726 et
l'association sportive du Lycée Jean PREVOST,
organisent ce trail pour financer les différents
projets de son association sportive.

Catégories d'âge :

12km	Senior H	Senior F	
6 km	Senior H	Senior F	
relais	homme	femme	mixte

Traversée de la Ferme Pédagogique D'EPAVILLE
76290 MONTIVILLIERS
Chantal et Guy Vimbert 02.35.55.58.64
LOCATION DE SALLE



VENDREDI 31 mars 2017



place Abbé Pierre

DEPART 19h
trail adulte 12 km
trail relais 2 x 6 km
nouveau: trail 6km



12, rue Aristide Briand
76133 EPOUVILLE
☎ 02 35 30 07 71

CREDIT AGRICOLE- MONTIVILLIERS

Normandie seine 9 rue René Coty
0969393075

BOUCHERIE COLLARD

Rue Félix Faure – Montivilliers
02.35.30.29.64

OPTIQUE BOIFFIER

Rue Gambetta- Montivilliers
02.35.30.62.61

OBJECTIF PHOTO

52 rue Aristide Briand Epouville
Face carrefour market
02.35.30.52.82/0782377799

365 jours/365 7 jours/7 de 6h/23 h

musculation
cardio - fitness
zumba
massages
coin détente

2 rue Camille Saint Saëns
Montivilliers
☎ 06 13 47 88 03

Electricité - Domotique
Sanitaires - Plomberie
Chauffages toutes Energies

Installation - Entretien - SAV

22 rue Gambetta - 76290 Montivilliers
02 35 30 24 73 • vauchel2@wanadoo.fr

Règlement

Art. 1 : Principes d'organisation :

La Cavalcade de Montivilliers est une course pédestre individuelle ou par équipe de deux.

Art. 2 : Horaires :

Accueil	18h
Départ adulte	19 h
Podium Pot	21h

Art. 3 : Inscriptions :

La Cavalcade de Montivilliers est ouverte à tous, amateurs et confirmés (autorisation parentale pour les mineurs).

L'inscription est fixée à :

- **12 € par équipe**
- **8 € individuel adulte 6 et 12km**

Majoration 2 euros le jour de l'épreuve

LOTS AUX 250 PREMIERS INSCRITS

Art. 4 : Responsabilités :

L'organisation décline toute responsabilité en cas :

- d'accident ou de défaillance suite à un mauvais état de santé du participant.
- D'accident provoqué ou subit consécutif au non-respect du Code de la route (respectez et faites respecter le Code de la Route), des consignes données par les organisateurs dans le règlement, et lors du briefing ou par le service médical présent sur le parcours.
- De perte ou de vol d'objets ou de matériel.
-

Art. 5 : Sécurité et parcours :

Une couverture médicale sera assurée tout au long de la course.

Art. 6 : Assurances :

L'organisation est couverte par une assurance « responsabilité civile » et ne répondra ni des accidents physiologiques immédiats ou futurs, ni des dégâts ou blessures occasionnés par les participants, couverts alors par leur propre assurance « dommages accidents ».

Art. 7 : Infractions et sanctions :

Seront mises hors course, les équipes coupables :

- de départ anticipé, de parcours non respecté,
 - de non-respect de l'environnement et des cultures,
 - de gêne volontaire, de coup sur un autre participant,
 - d'injures ou de comportement agressif envers un membre de l'organisation,
- Les décisions des organisateurs seront sans appel.

Art 8 : Annulation :

En cas de très mauvais temps ou de terrain rendu impraticable suite à des intempéries, l'épreuve pourra être reportée. Les équipes inscrites ne seront pas remboursées mais leur inscription sera conservée pour participer à une nouvelle organisation.

Engagements à envoyer :

Patrick EUDIER
11 chemin des iris
76133 EPOUVILLE

06.77.21.77.26

Patrick.eudier9@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription (voir art3)

Deux courses individuelles 6 et 12 km

1er concurrent du relais ou individuel:

Nom :

Prénom :

Année de naissance : Sexe :

club :

6km

12km

Entourer la course choisie

2^{ème} concurrent du relais :

Nom :

Prénom :

Année de naissance : Sexe :

club :

Engagement :

Nous certifions avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement de La Cavalcade de Montivilliers et nous engageons à le respecter scrupuleusement, à ne pas tenir pour responsable les organisateurs d'accidents éventuels dus au non-respect de celui-ci.

Nous joignons par ailleurs un **certificat médical** de non contre indication à la pratique sportive de l'athlétisme en compétition ou courses sur route en compétition , y compris pour les mineurs de moins de 1 an ou une **copie de licence**, pour chaque équipier (moins d'un an) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs..

Ci-joint, un règlement de :

Chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Jean Prévost - MONTIVILLIERS